

Pedro R. David 1929-2022

Au début de l'année, Pedro Rubens David, né à Tucumán en 1929 dans une famille d'origine syro-libanaise, est décédé à Buenos Aires. Il sera désormais très difficile de ne pas pouvoir compter sur sa participation affable, généreuse et pleine d'humour aux travaux de la vie pénale et criminologique internationale. Sa longue vie a été très fructueuse puisqu'il a terminé ses études de droit à l'université de Tucumán, où il est immédiatement entré comme maître de conférences en sociologie. En 1957, il a obtenu une bourse Fullbright pour poursuivre un doctorat à l'Université de l'Indiana, qu'il a terminé avec son professeur Jerome Hall. Après son séjour en Argentine, il a rejoint l'Université du Nouveau-Mexique, Albuquerque (USA) en 1973 en tant que professeur titulaire, où il a vécu jusqu'en 1994. De retour en Argentine, il a fondé avec son épouse Elisa Herren l'"Universidad Argentina John F. Kennedy" et, en 1982, il est devenu conseiller interrégional pour la prévention du crime et la justice pénale au Centre des Nations unies à Vienne, où il est resté jusqu'en 1993. À ce titre, il a visité plus de 100 pays et travaillé dans des pays d'une grande complexité. Par la suite, il a continué à s'impliquer dans les Nations Unies, par exemple en tant que président du Groupe intergouvernemental sur la fraude à l'identité, des Règles et normes des Nations Unies en matière de justice pénale et de prévention du crime et (2004) et co-auteur du Manuel sur le gel et la confiscation des avoirs criminels. Il est membre actif de l'Institut latino-américain des Nations unies depuis 1981, membre du conseil d'administration de l'Institut interrégional de recherche des Nations unies sur la criminalité et la justice à Turin, et conseiller de l'Académie internationale de lutte contre la corruption à Vienne.

Dans la tradition argentine, Pedro David a cultivé l'enseignement du droit et l'exercice de la fonction judiciaire. Depuis le poste de procureur de l'État et juge de la Chambre à Salta en 1951 jusqu'en 1956 et depuis 1974 comme juge de la Chambre pénale nationale argentine dans la capitale fédérale jusqu'en 1976. Au retour de ses responsabilités internationales, il a rejoint la Chambre fédérale de cassation pénale de la République argentine, depuis sa création en 1992 jusqu'à ce jour, où il en est devenu le président.

La combinaison de son expérience en matière de recherche et de sa fonction judiciaire a conduit à la production de nombreuses publications scientifiques très originales. Cela est particulièrement vrai lorsqu'il s'agit de faire face aux problèmes de la criminalité mondiale et du recouvrement des avoirs dans la sphère internationale. Parmi son véritable arsenal de publications scientifiques publiées en espagnol et en anglais, ainsi que dans d'autres langues telles que l'italien, le japonais et le chinois, je tiens à souligner les ouvrages suivants : *La conducta, integrativismo y sociología del Derecho*. Bs.As. 1970 ; *Sociología criminal juvenil*, 5 éditions entre 1965 et 1979 ; *El mundo del delincuente*, traduction de l'original anglais, publié aux USA sous le titre *The world of the burglar*, (1974), U.N.M. Press, Albuquerque ; *Estudios sociales y Criminología*. Maracaibo 1979, avec des éditions pertinentes au Mexique et à Buenos Aires ; *Sociología jurídica*, Buenos Aires 1980 ; *Globalización, prevención del delito y justicia penal*, qui est son dernier ouvrage et le plus complexe sur les problèmes pénaux et criminologiques les plus actuels, publié en espagnol en 1999 et en italien en 2001 par le prestigieux éditeur italien Giuffrè.

Les grands universitaires font progresser la science en organisant des tâches collectives transnationales et en intégrant les jeunes chercheurs. Leurs résultats sont publiés dans des livres édités ou compilés. A titre d'exemple d'éditeur, je pense qu'il suffit de mentionner le suivant :

Le livre édité avec Eduardo Vetere en hommage à Irene Mellup, une personnalité extraordinaire de la Commission des Nations Unies sur le crime, avec le titre "Victimes du crime et abus de pouvoir", qui a été présenté au IXe Congrès des Nations Unies sur le crime. 2006. De la même nature est le livre en hommage au fondateur de la branche de défense pénale et sociale des Nations Unies, Don Manuel López Rey, avec le titre Crime and criminal policy, publié par Angeli, Rome, 1985. À tous ses livres et ceux qu'il a publiés s'ajoutent plus d'une centaine d'articles publiés dans des revues scientifiques et des chapitres de livres. À tout cela s'ajoute le fait qu'il a lui-même fait l'objet d'un livre d'hommage publié par l'Institut latino-américain des Nations unies (Costa Rica), avec les contributions de plus de 50 spécialistes du monde entier qui lui ont témoigné leur admiration et leur respect.

Son statut de juge du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie revêt une importance particulière. Il a été élu comme tel par l'Assemblée générale des Nations unies avec le vote favorable de tous ses pays membres, une unanimité qui n'avait jamais eu lieu auparavant. Je suis certain que le monde doit à Peter R. David une grande partie des améliorations en matière de prévention du crime et de justice accrue pour les crimes contre l'humanité que le Tribunal international a obtenues ces dernières années. Mais entre une responsabilité et l'autre, l'extraordinaire rapport qu'il a produit au nom du Secrétaire Général des Nations Unies sur le fonctionnement des Tribunaux ad hoc en 1999 n'est pas en reste, son importance réside dans le fait que l'auteur a dû connaître les subtilités de toutes les cultures juridiques impliquées dans ces tribunaux et établir les corrections qui ont été effectivement adoptées.

Il a toujours été très actif dans la vie des sociétés savantes. À l'époque où un système strictement gouvernemental a été mis en place au sein de la Commission sur la criminalité, il a promu, avec Simone Rozés, Eudrdo Vetere et le Centro Nazionale de Prevencione dee Defessa Soziale de Milan (<https://www.cnpds.it/index.php?link=organizzazioni1>), la création d'un espace pour les organisations non gouvernementales, le Conseil consultatif scientifique et professionnel international du Programme des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale - ISPAC, constitué en 1991. Je tiens à souligner qu'il est vice-président de la Société internationale de défense sociale depuis 2007, date à laquelle il a reçu la médaille Beccaria à l'Institut national des sciences criminelles de Mexico lors de notre 12e congrès mondial. Nous avons toujours trouvé en lui un soutien solide dans les tâches de plus en plus difficiles de la coopération internationale, à une époque où les groupes de pays sont en relation directe les uns avec les autres, sans l'intermédiaire des sociétés scientifiques. Outre ses travaux scientifiques, il nous laisse le souvenir très agréable de sa présence et de sa gentillesse. Le grand médecin et historien espagnol Gregorio Marañón aimait à rappeler que le contraire de sérieux n'était pas frivole mais ennuyeux, et que la combinaison idéale est d'être sérieux et amusant, et c'est ce qu'était notre ami Pedro R. David, qui a été très utile pour aborder les graves problèmes du système de justice pénale. Nous n'oublierons jamais les nombreuses anecdotes qu'il racontait, toujours amusantes et utiles à la connaissance, entre autres, son rapport de la visite dans les prisons chinoises de la veuve de Mao et du reste de la "bande des quatre", ainsi que de son avocat infidèle, et certainement pas de Luis de la Barreda, qui a été le dernier à l'entendre à Mexico, où il avait été appelé par son ami et collègue Sergio García Ramirez. Sa mémoire brillera avec une force particulière en présence de son épouse, collègue et amie, la sociologue Elisa Herren.